

RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA08-0202 DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1

Et l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé par le ministère de l'intérieur (Arrêté du 5 février 1959 modifié)

Valable 5 ans à compter du 08 octobre 2008

A la demande de :	ROCKWOOL FRANCE SAS 111 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS FRANCE
Marque(s) commerciale(s) :	ROCKLIM 123 / ROCKNAP 129 / 133 / 130 217 / 159 / 160 ACOUSTIMASS
Usine(s) de production :	ROCKWOOL FRANCE SAS 111 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS FRANCE
Description sommaire :	Panneaux de laine de roche revêtue d'un complexe aluminium ou d'une grille métallique (description détaillée au paragraphe 2)
Date du rapport :	17 juin 2009

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.
En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.
La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 6 pages.

Modification pour ajout d'un nouveau produit et référence à de nouvelles valeurs de PCS.

Le document RA08-0202 du 17 juin 2009 annule et remplace le document RA08-0202 du 08 octobre 2008.

5. Classement et domaine d'application pour les références ROCKNAP 129, 133, 130 217, 159, 160 et ACOUSTIMASS

5.1 Référence du classement

Le classement est prononcé suivant le(s) article(s) 11.8.2 de la norme NF EN 13501-1.

5.2 Classement

Comportement au feu		Production de fumées		Gouttes ou particules enflammées
A1	-	Non applicable	,	Non applicable

Classement : A1

5.3 Domaine d'application pour les références ROCKNAP 129, 133, 130 217, 159, 160 et ACOUSTIMASS

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Une gamme d'épaisseurs nominales de 20 à 120 mm.
- Une gamme de masses volumiques nominales de 40 à 100 kg/m³.
- Un revêtement constitué d'un complexe aluminium / colle polyéthylène / grille de verre de masse surfacique nominale totale de 65 g/m² ou d'un complexe aluminium / colle polyéthylène de masse surfacique nominale totale de 76 g/m² ou d'un grillage métallique.

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- Avec ou sans substrat classé A1 ou A2-s1,d0 de masse volumique ≥ 820 kg/m³.
- Avec ou sans lame d'air.

Fait à Champs-sur-Marne, le 17 juin 2009

**Le Technicien
Responsable de l'essai**
P.O Gildas CREACH

Caroline LE DREAN

**Le Responsable de l'activité
Réaction au Feu**

Martial BONHOMME

.....FIN DU RAPPORT DE CLASSEMENT